

DEMANDE D'ADHÉSION COMME MEMBRE NON AGRÉÉ DU CCTNB 2017-2018
Membres associés, inactifs ou retirés et étudiants

Les membres non agréés du CCTNB n'ont pas la qualité de conseillères thérapeutes ou conseillers thérapeutes agréés. Ainsi, il leur est interdit de mentionner leur adhésion au CCTNB dans toute publicité ou tout matériel d'identification (p. ex., cartes d'affaires, papier à entête, signature, curriculum vitæ) ou de quelque autre façon visant à donner l'impression que l'adhésion est un titre de compétence. Pour avoir le droit d'utiliser une désignation du CCTNB, il faut d'abord obtenir le titre de membre agréé. Pour plus d'information, voir la section sur l'adhésion à la CCTNB dans notre site Web.

Envoyez au CCTNB, C.P. 2020, Succ. Vaughan Harvey, Moncton, NB, E1C 0T3 (506-830-5280)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (En lettres moulées s.v.p.)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

MUNICIPALITÉ : _____ PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

COURRIEL : _____ TÉLÉPHONE : (le jour) _____ (le soir) _____

SCOLARITÉ :
 ÉTABLISSEMENT : _____
 PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES (à ce jour) : _____ SPÉCIALISATION : _____
 MOIS/ANNÉE DE LA FIN DU PROGRAMME : _____ / _____

CATÉGORIES DE MEMBRES NON AGRÉÉS ET COTISATION À PAYER

	Renseignements à fournir	Cotisation (voir plus bas)
Membres associés	Les membres associés sont des personnes qui appuient les objectifs du Collège. Annexez au présent formulaire un curriculum vitæ à jour.	\$
Étudiants	Les membres étudiants sont des personnes qui sont inscrites à un programme de maîtrise en counseling thérapeutique. Il faut fournir une lettre de votre université attestant que vous suivez un programme d'études en counseling thérapeutique au niveau de la maîtrise.	\$
Membres inactifs ou retraités	Les membres inactifs ou retraités sont d'anciens conseillers ou conseillères thérapeutes agréés qui ont cessé de pratiquer. Indiquez votre numéro de CTA : _____	\$

Cotisation ci-incluse : _____ \$ pour une adhésion débutant le (mois) _____ (année) _____

Libellez votre chèque à l'ordre du « Collège des conseillers et conseillères thérapeutes agréés du Nouveau-Brunswick ».

DÉCLARATION

- I. Je n'ai jamais fait l'objet d'un processus disciplinaire ni d'une décision ayant révoqué ou suspendu mon adhésion ou mon immatriculation d'aucune association professionnelle de counseling qui délivre des permis ou des licences. (Dans le cas contraire, ne signez pas la présente déclaration. Fournissez les détails sur une feuille séparée.)

X _____
Signature du demandeur

X _____
Date

- II. Je certifie que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire et tous les documents qui l'accompagnent sont exacts et, tenant compte de ce fait, je désire devenir membre étudiant / membre inactif ou retraité / membre associé du CCTNB. J'ai lu le Code de déontologie et les Normes d'exercice du CCTNB et je m'engage à les respecter. Je comprends que tous les documents soumis au Collège deviennent sa propriété dès leur réception et que ni les documents originaux ni les photocopies ne me sont retournés à moins d'indication contraire dans la correspondance.

X _____

X _____

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR UNE DEMANDE D'ADHÉSION COMME MEMBRE NON AGRÉÉ

COTISATION : Le CCTNB a établi un barème des cotisations à payer au prorata jusqu'à la date du renouvellement de l'adhésion pour tous les membres, soit le 1^{er} mai 2018. Le taux annuel est indiqué seulement à titre informatif. N'envoyez pas cette page avec votre demande d'adhésion. Utilisez-la pour déterminer la cotisation que vous devez payer pour votre catégorie de membre selon le *mois pendant lequel votre demande sera traitée* (soit le mois suivant celui où vous nous envoyez votre formulaire).

Toutes les cotisations à payer sont basées sur le premier jour de chaque mois. (Par exemple, si nous recevons votre demande en janvier, elle sera traitée au plus tard le 1^{er} février. Donc, vous devez faire votre chèque ou mandat postal pour le montant indiqué pour le 1^{er} février 2018.)

DOCUMENTATION : N'oubliez pas de prendre les arrangements pour que toute documentation exigée soit envoyée directement au CCTNB par l'établissement visé. Les membres associés doivent fournir curriculum vitæ à jour.

Membres non agréés – cotisation à payer		
Début de l'adhésion	Échéance de l'adhésion	Membres associés, retirés, inactifs ou membres étudiants (selon une cotisation annuelle de 50 \$)
1 ^{er} juin 2017	30 avril 2018	50,00 \$
1 ^e juillet 2017	30 avril 2018	45,83 \$
1 ^{er} août 2017	30 avril 2018	41,66 \$
1 ^{er} septembre 2017	30 avril 2018	37,49 \$
1 ^{er} octobre 2017	30 avril 2018	33,32 \$
1 ^{er} novembre 2017	30 avril 2018	29,15 \$
1 ^{er} décembre 2017	30 avril 2018	24,98 \$
1 ^{er} janvier 2018	30 avril 2018	20,81 \$
1 ^{er} février 2018	30 avril 2018	16,64 \$
*1 ^{er} mars 2018	30 avril 2018	12,47 \$
*1 ^{er} avril 2018	30 avril 2018	8,30 \$

***À noter** : Si vous voulez payer votre nouvelle adhésion au CCTNB en mars ou en avril 2018, veuillez écrire à info@cctnb.ca pour prendre des arrangements pour votre renouvellement annuel en même temps.